

# la lettre de cyclopède

12, rue de la Fontaine 03100 MONTLUCON Numéro 62-octobre 2014

tél. 04 70 05 14 13 et 04 70 05 44 36 courriel : [cyclopede@orange.fr](mailto:cyclopede@orange.fr)

<http://cyclopede03.weebly.com>

## Dernières lignes droites...

**A**vec l'approche de notre assemblée générale (voir ci-dessous), c'est en effet la *dernière ligne droite* pour les militants de Cyclopède... Non qu'ils s'interrogent sur le sens de leur engagement, le consensus est certain et le positionnement au carrefour de l'aménagement de nos territoires, des nouvelles exigences environnementales, en rupture avec la gabegie énergétique du dernier siècle est plus que jamais d'actualité. Mais aujourd'hui l'enjeu pour Cyclopède est d'accueillir en son sein le fameux sang neuf qui donne tout son sens à la vie associative, actions intergénérationnelles, continuité et cohérence.

*Dernière ligne droite* aussi pour votre serviteur dans sa fonction de Président... il est temps et sain que je « passe la main » et que je redevienne justement, petite main dans l'association.

*Dernière ligne droite* aussi pour nos interlocuteurs naturels que sont nos Elus, municipaux ou communautaires... Leurs derniers mois de mandat les conduit à se pencher sur leurs réalisations passées et à parer leurs bilans des plus beaux atours... A nous

citoyens de ne pas être dupes, à nous association Cyclopède d'alimenter l'analyse de ces bilans.

*Dernière ligne droite* enfin pour les nouveaux candidats à vos suffrages... Ils sentent bien que les questions que Cyclopède met inlassablement sur la table ne peuvent aujourd'hui être éludées. Certaines organisations nous ont d'ailleurs approchés pour mieux connaître nos propositions et projets... Pour s'en inspirer peut-être ?

Ce qui est clair c'est que nous passerons, pour ce qui nous concerne, les projets des différentes « écuries » au crible, que nous informerons nos adhérents de ce que nous pensons des différentes propositions concernant les déplacements doux, les alternatives au « tout voiture », les projets innovants d'aménagement de notre espace public... Et comme Cyclopède s'est doté d'un site internet aujourd'hui opérationnel, tout un chacun pourra connaître nos avis, réagir et ce faisant enrichir le débat...

Le Président  
Michel CIBIEN

**dimanche 2 février 2014**

**journée de Cyclopède !**

***salle Robert Lebourg, rue de la Presle***

**A partir de 10 heures : Assemblée générale de l'association**

**11heures 30 : pot de l'amitié**

**A midi**, pour ceux qui le souhaitent on pourra prendre ensemble un casse-croûte tiré du sac.

**A 14 heures : balade à pied**

**A partir de 16 heures : goûter, pâtisseries et crêpes (appel aux talents et bonnes volontés des adhérents !), boissons ...**

*On peut simplement passer faire un tour à toute heure, si on a 10 minutes, pour se dire bonjour, se souhaiter la bonne année (même si c'est un peu « réchauffé »)... et reprendre sa carte 2014 !*

# Regards sur les berges du Cher...

Le débat sur l'aménagement des rives du Cher à Montluçon et son bassin est entamé. Notre ami Roland l'a inauguré sur le site de Cyclopède. Voici une nouvelle contribution intéressante. D'autres vont suivre. A vous de jouer !

« *Le pêcheur promeneur que je suis ne peut que s'associer à un projet qui consisterait à rendre les rives du Cher abordables pour tous.*

*Selon les secteurs, il serait nécessaire de renforcer les enrochements, limiter la végétation et surtout assurer l'entretien, ce qui est loin d'être le cas pour l'existant. Ce manque de suivi s'explique d'ailleurs par l'insuffisance de ce qui a été réalisé jusqu'alors (secteurs submersibles, enrochements trop étroits, etc.), ce qui rend impossible un débroussaillage régulier. La diminution du nombre de pêcheurs explique aussi que certaines zones ne soient même plus praticables à pied (manque de piétinement, végétations hostiles).*

*En toute logique, il serait envisageable d'établir un lien d'intérêt avec l'UPB (union des Pêcheurs Bourbonnais) qui devrait être soucieuse de l'intérêt halieutique de la rivière. Mais ça ne semble pas facile ...*

## Passerelle de la Glacerie → Pont St Pierre

– *Le sentier rive droite est praticable à pied. Son accès a été interdit par des panneaux qui ont disparu (vandalisés ?). Vérifier la réglementation municipale...*

– *Retenue en aval du barrage mobile : s'agissant d'un ouvrage hydraulique, il est probable que toute activité nautique soit interdite. Là aussi, il y a eu jadis des panneaux limitant l'accès. A vérifier.*

## Pont St Pierre → Pont des Isles

– *Des empièvements ont été réalisés rive droite (pont du Châtelet → pont SNCF) mais sont étroits et envahis de végétation. Non entretenus à ce jour. Le passage à pied est possible sous le pont du Châtelet sauf en cas de crue.*

– *Le passage sous le pont SNCF nécessiterait un aménagement de type plate-forme/escaliers à l'identique de ce qui existe sous le pont en amont du barrage mobile.*

– *Ensuite et jusqu'au pont des Isles, le problème majeur est posé par la Renouée du Japon qui rend la zone infranchissable. Aucune solution technique n'est connue à ce jour pour s'en débarrasser. Sinon la rive droite est plane et large à souhait. En tant que pêcheur, je serais opposé à la création d'une retenue d'eau, le plan d'eau actuel s'étendant uniformément du barrage mobile jusqu'à 500 m du pont des Isles. Par ailleurs toute retenue*

*d'eau provoque un ensablement très rapide (voir l'aval du barrage mobile, réduit à un immense banc de sable en son centre). Enfin les lois sur l'eau s'opposent probablement à toute modification du lit du cours d'eau.*

**Au delà du pont des Isles, rive droite**, il reste 300 m à aménager pour enjamber le ruisseau de Polier et rejoindre la promenade Barbara. Gros chantier ! Puis effectivement l'emprise de deux propriétés privées qui impose un large détour. Aménagement peut être négociable si déclaré d'intérêt public... procédures à venir ...

Philippe PILLOT le 08.01.2014 «

## ... et du canal de Berry

### Voie verte Montluçon-Vallon : suite ... et pas fin...

Dans notre dernière Lettre de Cyclopède nous nous sommes félicités de la réalisation de cet itinéraire et un de nos éminents administrateurs y a même consacré un premier reportage...

Parallèlement, l'AF3V (\*) -Cyclopède en est adhérente et même correspondante de fait pour notre zone- nous transmettait le courrier reçu d'un Montluçonnois fan de roller, qui protestait contre l'inadaptation de la dite voie verte à l'usage de son mode de déplacement doux favori.

Cyclopède a donc (re)testé la voie avec ce regard nouveau, et s'est penché sur les normes et règles en vigueur concernant les voies vertes : Il est clair que le terme de « voie verte » se définit « par l'usage » et que ce type de voie n'est pas soumis à l'obligation d'être adapté à l'ensemble des modes de déplacement doux.

Nous avons consulté grâce aux services du Conseil Général de l'Allier coordonnateur de la réalisation, une « étude des performances environnementales des revêtements cyclables » réalisée par les « départements et régions cyclables », sorte de bible pour les concepteurs et techniciens, qui passe en revue 22 solutions techniques proposées, (coût, durabilité, qualités d'usage, frais de maintenance, etc...)

Le revêtement retenu pour la voie Montluçon-Vallon est, selon cette étude, considéré au plan du confort pour les usagers, comme MOYEN pour les cycles de type route, et les déplacements équestres, BON pour les joggers, les piétons et les cycles de type VTC,

EXCELLENT pour les cycles de type VTT.....mais MAUVAIS pour les rollers et les fauteuils roulants.

Son coût au m2, est le moins onéreux de tous les revêtements examinés pour une durabilité moyenne (5 à 10 ans)..

Cyclopède, tout à sa joie de voir aboutir cette réalisation, et bien conscient de la fragilité économique de nos territoires bourbonnais, peut entendre et comprendre ce choix économique au détriment de la totale polyvalence de l'équipement... En revanche, Cyclopède ne peut qu'être très agacé par l'article consacré par la revue du Conseil Général (N°.de novembre 2013, page 22) qui dans son désir de communiquer sur cette réalisation en ces périodes préélectorales, a nommément ciblé les usagers de rollers parmi les bienheureux bénéficiaires...

Cyclopède, avec le fan de roller qui l'avait indirectement alerté, mettra à la disposition des élus et personnalités présentes à l'inauguration (printemps 2014 à notre connaissance) les rollers nécessaires à la découverte de cette néanmoins intéressante réalisation... et le mercurochrome en prime !!!

Michel CIBIEN

(\* Association Française des Véloroutes et Voies Vertes

## Finances !

*Depuis l'année 2000, année du passage à l'euro, le tarif de base de l'adhésion à l'Association est resté fixé à 5 euros. Parallèlement, depuis plusieurs années, les comptes annuels de l'association font apparaître un déficit modéré, mais régulier qui réduit d'autant les réserves et le fonds de roulement nécessaires à une bonne gestion.*

*L'Assemblée générale de février aura à analyser le phénomène et à rechercher des solutions.*

*D'ores et déjà, plusieurs pistes sont envisagées.*

- *Diminuer les dépenses de secrétariat en faisant un tri dans les adhérents qui n'ont pas renouvelé leur adhésion depuis longtemps et limiter ainsi les frais postaux et les frais d'impression.*

- *Augmenter la cotisation, qui passerait de 5 à 7 € pour les individuels et de 10 à 12 € pour les familles.*

- *D'autres idées sont peut-être à trouver pour dégager des recettes supplémentaires...*

## Du côté des piétons *Le piéton de la Vieille Ville*

### **Zone piétonne : 10 ou 30 ?**

Nous avons déjà dit tout le bien que nous pensions de l'extension de la zone piétonne à la rue Notre-Dame. Cela nous autorise à être un peu critiques sur certains points concernant sa mise en œuvre.

C'est ainsi que nous posons la question de la vitesse des véhicules en zone piétonne : récemment un panneau de limitation à 30 km à l'heure a été posé à l'entrée nord de la rue Notre-Dame (voir notre photo).



Or, dans le même temps, l'arrêté municipal actualisant la réglementation de la circulation en zone piétonne en date du 12 juillet 2013 indique dans son article 8 :

**« REGLEMENTATION DE LA VITESSE : tous les véhicules autorisés à pénétrer dans l'aire piétonne, ainsi que les vélos, sont tenus de circuler lentement (vitesse de 10 km/h)**

Qui croire ? Il paraît de toute façon peu raisonnable de rouler à 30 à l'heure avec une voiture dans une rue Notre Dame étroite, sans trottoirs, fréquentée par les visiteurs du MUPOP et où on tolère encore apparemment certains stationnements automobiles.

Et pour le reste de la zone, pourquoi a-t-on supprimé les panneaux de limitation à 10 km/h ? Les automobilistes et cyclomotoristes en infraction peuvent toujours prétendre qu'on ne les avait pas prévenus !

C'est pourtant une bonne vitesse, qui offre aux piétons un sentiment de sécurité (et une sécurité réelle !)... et qui convient à des vélos roulant à une allure modérée.

Jean-François BIDAULT

## *Le piéton de Saint-Jean :* **Il faut y penser...**

- Promenade Barbara, le ruisseau, le Cher, encore un peu sauvage, un endroit où il fait bon flâner.

La végétation qui envahit souvent les berges et le lit du ruisseau (gênant parfois l'écoulement de l'eau) se promène aussi dans les allées aménagées pour les piétons, ne laissant qu'un demi-passage. Et dernièrement, surprise ! Ces plantes ont pris une teinte grisâtre. Quelle pluie acide les a massacrées... laissant les cadavres sur place, toujours dans le passage ? Peut-être aurait-il mieux valu tailler et évacuer ces végétaux que d'y passer du désherbant ; plus naturel et moins polluant, surtout sur un lieu de passage près d'un cours d'eau... **Mais il fallait y penser...**

- Un peu plus loin, le « sentier » est toujours aussi boueux à la moindre pluie et donc impraticable pour les piétons.. Il faut contourner ces endroits. La route ? Trop dangereuse ! Alors, il faut passer sur le côté, sur le gazon... enfin ce qu'il en reste après les multiples passages. Bon, ça fera ça de moins à tondre ! Mais le mieux serait de rénover ces parties. **Faudrait y penser.**

- Et le petit pont de bois ? Pas celui de la chanson. Celui qui enjambe le ruisseau. Un peu de pluie, un peu de gel et c'est une vraie patinoire... gratuite celle-là. A tel point que l'autre jour , une charmante dame a glissé devant moi. Je devrais y aller plus souvent. Une solution pour que les dames me tombent dans les bras ! **Je n'y avais pas encore pensé.**



*A découper et à retourner à Cyclopède, 12, rue de la Fontaine 03100 MONTLUCON*

- Un petit tour au parc des Ilets. Toujours aussi agréable, enfin presque. Il faut éviter les passages boueux et les nids de poules. Ce ne sont tout de même pas les enfants qui les ont creusés. Alors il suffit d'y faire circuler, par temps de pluie de préférence, des véhicules de toutes sortes et de transformer les abords de la ferme des Ilets en parking. De plus en plus fréquent alors que les emplacements aménagés pour le stationnement ne sont jamais saturés. C'était le cas le jeudi 14 novembre : pas moins de 10 voitures, et le dimanche 17, et le..., et le... A Montluçon, on ne peut plus faire quelques mètres sans sa voiture. Alors, un nouveau garage dans ce havre de quiétude, **quelqu'un y a pensé ?**

Pourtant, quelqu'un a pensé à mettre une belle pancarte à l'entrée de ce parking sauvage... mais en oubliant de fermer le portail y donnant accès.

L'ensemble des usagers  
doit stationner impérativement  
sur le parking du Stade des Ilets ;  
La circulation des véhicules  
est formellement INTERDITE  
dans le parc des Ilets

Jacques BOURDUT

### **Un site à visiter et à faire vivre**

<http://cyclopede03.weebly.com>

Le nouveau site de Cyclopède est opérationnel. Une petite visite s'impose : vous y trouverez des informations exclusives et pourrez intervenir en « diabloquant » avec les autres membres de l'association. A très bientôt.

## **(ré-)adhésion 2014**

Adhésion individuelle : 5 €(\*)

Adhésion familiale (2 adultes et 2 enfants): 10 €(\*)

Nom : .....

Prénom(s):.....

Adresse : .....

.....

(éventuellement) adresse électronique :

.....

(\*) Attention, ces tarifs sont susceptibles de subir une augmentation à la suite des décisions prises par l'Assemblée générale  
chaque à l'ordre de Cyclopède



*Vous qui pratiquez les modes  
de déplacements doux !*



*Répondez du 1er au 28 février 2014 au questionnaire  
sur le site*

<http://limsurvey.moniut.univ-bpclermont.fr>

en cliquant sur déplacements doux 2014.

***VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !! Merci.***

Montluçon, le 15 janvier 2014



## INVITATION

Vous êtes prié(e) d'assister à l'**Assemblée générale** annuelle de notre association qui aura lieu

**dimanche 2 février 2014**

*A 10 heures, salle Robert Lebourg, rue de la Presle*

### Ordre du jour :

- Présentation du rapport d'activité et du rapport financier et vote.
- Débat sur l'activité de l'association et les projets
- Election du Conseil d'administration (les personnes qui souhaiteraient être candidats à cette instance de l'association et qui ne pourraient assister à l'AG sont priés de se faire connaître très rapidement. Même chose pour les membres actuels qui ne souhaiteraient pas se représenter).
- Questions diverses

La réunion se clôturera par un pot amical.

Cordialement

Le Président

Michel CIBIEN

**RAPPEL** : selon les statuts, la participation aux différents votes implique d'être à jour de la cotisation 2014. Vous pourrez le faire au début de l'AG.